



MOTION DES PARENTS ELUS FCPE ET PEEP DU LYCÉE JULES RENARD A NEVERS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 FEVRIER 2021

Madame la Proviseure, Madame la Proviseure adjointe, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'administration,

Suite à l'annonce de la réduction drastique de la dotation horaire globale du lycée Jules Renard pour la rentrée prochaine, nous exprimons notre incompréhension et notre inquiétude.

Cela fait 4 années que le lycée subit une baisse de sa dotation malgré tous les projets mis en œuvre et l'ouverture de spécialités et options pour les divisions de seconde.

Les enseignants et les élèves ont besoin de moyens pour poursuivre leurs projets. Les heures attribuées sont un point essentiel pour mener à bien les apprentissages cela dans des conditions favorables.

Le lycée peut se prévaloir des résultats obtenus dans les différents examens et des possibilités multiples qui sont ouvertes aux élèves dans les disciplines proposées. Il est nécessaire de maintenir une telle offre et une dotation d'heures suffisante pour conforter les résultats.

La faiblesse de la dotation conduit à la suppression de 4 postes minimum (mathématiques, physique chimie, svt et s.i.), l'augmentation des effectifs des classes (en terminale entre autre) et ne permet plus notamment d'assurer l'accompagnement personnalisé et l'accompagnement au choix à l'orientation...

En outre, nos jeunes souhaitent rester dans notre établissement. La nouvelle réforme devait leur permettre de suivre l'enseignement dans notre lycée tout en suivant une option ou une spécialité dans un autre établissement. Mais la réalité est toute autre puisque si l'élève fait le choix de la spécialité SES non proposée au lycée Jules Renard, celui-ci se voit contraint de le quitter ! Plusieurs élèves sont ainsi dans l'obligation de choisir entre leur lycée d'affectation et la spécialité... ce qui est, nous semble-t-il, contraire à l'idée de libre choix de formation de spécialités dont se prévaut la réforme du bac. Les élèves se trouvent en rupture avec leur lycée d'affectation, leurs camarades, leurs professeurs... Il arrive que le choix de la spécialité devienne un choix par défaut, ce qui n'est pas concevable. Par ailleurs, une autre question peut être posée : pourquoi déscolariser les élèves du lycée Jules Renard pour cette option alors que cela n'est pas prévu par la réforme et qu'il n'en est pas de même à l'inverse quand les élèves des autres lycées souhaitent intégrer les enseignements sur notre lycée ? Conserver les inscriptions des élèves choisissant la spécialité SES serait bénéfique à tous !

De plus, nous ne comprenons pas pourquoi le nombre de places ouvertes sur la section BTS Electrotechnique est à la baisse alors que cette filière a des résultats fort honorables avec des demandes constantes pour l'intégrer. Pourquoi diminuer le nombre de places alors que c'est une filière où les débouchés et perspectives professionnelles

sont croissants ? Pour preuve, de nombreuses entreprises sont partenaires et encouragent la poursuite de ces enseignements.

La loi égalité et citoyenneté indique des enveloppes pour des dispositifs tels les UPE2A et ULIS ; dispositifs en place au lycée Jules Renard. Nous nous interrogeons là aussi quant à ces enveloppes : ne devraient elles pas être plus importantes et être dotées de plus d'heures ?

Par ailleurs, les besoins sont énormes et urgents : il y a une augmentation très forte des inégalités scolaires. Nous constatons chaque jour de plus en plus de cas d'enfants et de jeunes en détresse scolaire, décrochés par le rythme des apprentissages, les programmes scolaires n'ayant pas été allégés malgré le contexte sanitaire.

Enfin, ce contexte exceptionnel engendre une dégradation des conditions d'étude. La réduction de la DHG viendrait accroître cette dégradation en diminuant encore les moyens mis à disposition. Comment peut-on augmenter le nombre d'élèves par classe dans un contexte sanitaire tel que nous le connaissons depuis plusieurs mois ? Il est à craindre malheureusement que ces conditions perdurent pour la prochaine rentrée scolaire.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, attachés à la réussite de tous les jeunes, les représentants de parents élus du conseil d'administration n'acceptent pas la réduction de la DHG et exigent une dotation à la hauteur des besoins. **Ainsi nous demandons que cette dotation soit reconsidérée et abondée, pour permettre à notre établissement de jouer pleinement son rôle.**

Pour les représentants de
parents d'élèves :

C. VILREUX

